



TOME 2- HISTOIRE, SCIENCE POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE

REVUE DELLA /AFRIQUE

NUMERO SPECIAL / SEPTEMBRE 2021



Sous la direction de Koffi Ganyo AGBEFLE

REVUE DELLA/AFRIQUE

TOME 2 - HISTOIRE, SCIENCE POLITIQUE, DROIT,
ÉCONOMIE / SCIENCES SOCIALES

NUMERO SPECIAL / SEPTEMBRE 2021



REVUE DELLA/AFRIQUE
NUMERO SPECIAL / SEPTEMBRE 2021
ISBN 978-2-9537299-3-1

Directeur de Publication de ce numéro
Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe de relecture

AGBEFLE Koffi G, koffiganyoa@yahoo.fr

TREMBLAY Christian, OEP Paris France

RICHEVAUX Marc, Institut CEDIMES, France

Tome 2 : Sociologie, Anthropologie, Economie,
Arts et autres sciences sociales

Comité scientifique

- AFELI Kossi Antoine, Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Naples « Federico II », Italie
- BADASU Cosmas. K., Legon, Ghana,
- BOUSTANY Daisy, Montréal, Canada
- DAO Yao, Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, France
- DUMONT Pierre, Montpellier 3, France
- HANANIA Lilian, Paris, France
- KIANGBENI Kévin, Brazaville, Congo
- KOUDJO Bienvenu, Abomey Calavi, BENIN
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée Danielle, UFHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- MAURER Bruno, Montpellier 3, France
- NAPON Abou, Ouagadougou, Burkina Faso
- NUTAKOR Mawushi, Ghana, Legon
- RAONISON N'jaka, Antanararivo, Madagascar
- SANDS Sarah, Strasbourg, France
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- YEBOUA Kouadio D., Legon, Ghana
- YENNAH Robert, Ghana, Legon

REVUE DELLA/AFRIQUE
NUMERO SPECIAL / SEPTEMBRE 2021
ISBN 978-2-9537299-3-1

Mise en forme : KPATI Adzo Dzinedzomi, ACAREF/Bureau Afrique,
Lomé

Maquette de couverture : AMEWOU Koffi, Infographiste,
ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Présentation de la Revue DELLA

1- Nature, champs disciplinaires et périodicité de la Revue La revue DELLA se veut une revue scientifique pluridisciplinaire, mieux transdisciplinaire dont les principaux domaines d'intervention sont les lettres, langues, sciences humaines et sociales. En d'autres termes, cette revue est ouverte à la communauté des enseignants et/ou chercheurs en éducation, en linguistique et en didactique des langues qui sont en relation avec un large spectre de sensibilités scientifiques : histoire, sociologie, psychologie, littérature, pédagogie, philosophie, traduction, etc. donnant lieu à deux tomes par numéro depuis 2019.

DELLA est une revue semestrielle. Elle paraît deux fois l'an (en février et en Août). En cas de nécessité, elle peut se consacrer à la publication des numéros spéciaux. La revue peut aussi faire un appel à thématique définie.

2- Langue de publication

Revue Francophone par excellence, DELLA accepte et publie uniquement des textes écrits en français. Chaque article comporte cependant un résumé en anglais ou dans une langue nationale du pays de l'institution d'attache de l'auteur (voir les consignes aux auteurs). Dans des cas extrêmes, la Direction de la revue peut autoriser une publication dans une autre langue autre que le français. L'auteur devra donc faire préalablement la demande auprès des responsables de la revue.

Les consignes de la Revue DELLA aux auteurs

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième

ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Introduction

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte des données, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références théoriques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion - L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponses.

Bibliographie - Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2,5 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 15 pages (minimum de 10 pages & maximum de 15pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être

claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter autant que possible.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en *italique* est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en *italique*, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

SOMMAIRE

1. **LE MALI AU CŒUR DE LA COOPERATION REGIONALE DE GESTION DANS LES BASSINS DU NIGER ET DU SENEGAL_**Aboubacrine AGUISSA (*Mali*).....11
2. **LE MARIAGE: UNE POLITISATION DE L'AMOUR_** Adolé Félicité AKUESON (*Bénin*)..... 22
3. **AGRICULTURE URBAINE ET SECURITE ALIMENTAIRE : PRODUCTIONS A DOMICILE DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DU 7^{EME} ARRONDISSEMENT (N'DJAMENA-TCHAD).**_ Alain KADEBE ZOUA et Al. (*Cameroun*) 43
4. **PAIX ET COHESION SOCIALE A PARTIR D'UNE LECTURE D'HANNAH ARENDT DU MONDE COMMUN_** Allico Étienne KOUADIO (*Côte d'Ivoire*)..... 62
5. **CONTRAINTES D'ACCES A UN LOGEMENT LOCATIF A BOUAKE_** Aminata PARE (*Côte d'Ivoire*)..... 78
6. **LOGIQUES SOCIALES ET REPRESENTATIONS DES CHOIX DE CARRIERES ACADEMIQUES DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS: LE CAS DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG.**_ Benjamin LELE (*Cameroun*) 91
7. **SEXE, PERCEPTION DU CLIMAT SOCIAL DE TRAVAIL ET TURNOVER CHEZ LES EMPLOYES INDUSTRIELS DE VRIDI.**_ Bernard Saga LOBA (*Côte d'Ivoire*).....107
8. **FEMMES ET TABAC DANS LA SOCIETE MASSA DU MAYO-DANAY (EXTREME-NORD, CAMEROUN)_** Bertrand, Fidessou GUIBOUROU (*Cameroun*).....120
9. **VALORISATION ET PROMOTION DE LA CERAMIQUE TRADITIONNELLE ET SON APPORT AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN AFRIQUE_** Cyrille ZEH (*Cameroun*).....136
10. **PRATIQUES DE SOINS PREVENTIFS A COTONOU : USAGES SOCIAUX, ACTEURS ET LOGIQUES_** Fabrice Vidaley TEKOU (*Bénin*)150
11. **PRATIQUE DU NAAM-MAOORE ET PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE AU BURKINA FASO.**_ Edwige ZAGRÉ/KABORÉ & Fidèle Wendegouidi OUÉDRAOGO (*Burkina Faso*).....169

12. **FACTEURS EXPLICATIFS DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE FEMININE DANS LES DEBITS DE BOISSONS A OUAGADOUGOU_**Issa NIAMBA (*Burkina Faso*)...186
13. **ACCES AU DROIT A LA PROTECTION DES ENFANTS IMPACTANT LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE : LA VIOLENCE, L'EXPLOITATION ET LA NEGLIGENCE_** Komlan ADIKE & Cyriaque S. C. AHODEKON (*Bénin*)201
14. **REPERCUSSIONS PSYCHOSOCIALES DE L'ADDICTION AUX JEUX D'ARGENT SUR LES COUPLES DE RETRAITES DANS LA VILLE DE COTONOU : ETUDE DE CAS D'UN RETRAITE DE L'EX-SOBEMAP AU BENIN_** Tata Jean TOSSOU (*Bénin*)218
15. **LE MARIAGE DES FILLES MINEURES DANS UNE VILLE MODERNE: UN PHENOMENE SOCIAL RECURRENT A N'DJAMENA_** Touwindé MILOUNGOU / BAMOGO & Fatoumata BADINI / KINDA (*Burkina Faso*) 238
16. **PRODUCTION DES ECARTS ENTRE LES NORMES OFFICIELLES ET PRATIQUES AU CRENI DE L'HOPITAL NATIONAL DE ZNDER AU NIGER_** Badamassi YAHAYA & Bouma Fernand BATIONO (*Burkina Faso*) 257

REPERCUSSIONS PSYCHOSOCIALES DE L'ADDICTION AUX JEUX D'ARGENT SUR LES COUPLES DE RETRAITES DANS LA VILLE DE COTONOU : ETUDE DE CAS D'UN RETRAITE DE L'EX-SOBEMAP AU BENIN

TOSSOU Tata Jean, *Psychologue ;
Enseignant-Chercheur ; Maître-Assistant des Universités/CAMES ;
Tél : 97 00 15 05 ;
totajeambo@yahoo.fr*

Résumé

La présente réflexion porte sur les répercussions psychosociales de l'addiction aux jeux d'argent sur les couples de retraités dans la ville de Cotonou au Bénin. Elle fournit d'une part, des informations sur les addictions comportementales comme source de nombreux conflits et mésententes observés dans les foyers de retraités à Cotonou. D'autre part, elle aborde les répercussions psychosociales sur le vécu conjugal des accros aux jeux de hasard. De nature mixte, la présente recherche dont l'objectif général est d'étudier les répercussions psychosociales du phénomène abordé sur des couples, s'appuie sur une collecte de données réalisée avec un guide d'entretien semi-structuré et un questionnaire administrés à 120 interlocuteurs déterminés à partir de la formule de Davy (2000). Ces 120 enquêtés dont 80 retraités de l'administration béninoise et 40 sujets encore en fonction sont sélectionnés grâce à la technique d'échantillonnage dite aléatoire simple et celle de choix raisonné. De l'analyse des résultats, il ressort d'abord que les addictions comportementales débutent par une simple imitation et finissent par plonger les accros dans une dépendance absolue qui entraîne un malaise psychique et/ou physique à leur niveau et ce, en dépit, non seulement des interpellations venant de bon nombres de parents mais aussi, de la connaissance des effets néfastes de la pathologie. Ensuite, l'on peut retenir que dans les couples dont l'une des composantes est addicte, des conflits sont fréquents et conduisent souvent à un manque d'attention entre les conjoints. La même analyse permet enfin de retenir que les addicts aux jeux d'argent ou du hasard jouent généralement aux victimes en faisant croire qu'ils sont envoutés par de tierces personnes, surtout de leur famille.

Mots-clés : Répercussions psychosociales ; Addictions ; jeux de hasard ; retraités ; Cotonou.

Summary

This reflection focuses on the psychosocial repercussions of gambling addiction on retired couples in the city of Cotonou in Benin. On the one hand, it provides information on behavioral addictions as a source of many conflicts and misunderstandings observed in the retirees' home in Cotonou. On the other hand, it discusses the psychosocial repercussions on the marital experience of gambling addicts. Mixed in nature, the present research which general objective is to study the psychosocial repercussions of the phenomenon addressed on couples, is based on data collection carried out with a semi-structured interview guide and a

questionnaire administered to 120 interlocutors determined from Davy's formula (2000). These 120 respondents, including 80 retirees from the Benin administration and 40 subjects still in office, are selected using the so-called simple random sampling technique and that of reasoned choice. From the analysis of the results, it emerges first of all that behavioral addictions begin with a simple imitation and end by plunging the addicts into an absolute dependence which leads to mental and / or physical discomfort at their level and this, despite, not only arrests coming from a good number of parents but also knowledge of the harmful effects of the pathology. Then, we can notice that couples in which one of the spouses is addict are frequently confronted to conflicts that often lead to a lack of attention between the spouses. The same analysis finally makes it possible to retain that addicts to gambling or games of chance generally play victims by making believe that they are bewitched by third parties, especially their families.

Keywords: Psychosocial repercussions; Addictions; games of chance; retirees; Cotonou.

1- Construction de l'objet d'étude

La question de la vulnérabilité des personnes âgées constitue l'une des problématiques majeures des sciences humaines et sociales en général et celle de la psychologie en particulier. Le Bénin, à l'instar des autres pays de la sous-région ouest-africaine, essaie depuis des décennies de porter une attention particulière sur ces personnes parmi lesquelles figurent les retraités de la fonction publique et/ou du secteur privé. Cette attention passe par la régularité dans le paiement des pensions de retraite ; la disponibilité presque immédiate des carnets de pension ; la prise en charge sanitaire des retraités et de leurs conjoints ; etc.. Il s'agit là de quelques exemples d'actes posés par nos Etats et qui justifient cette volonté commune de voir nos personnes âgées dans de meilleures conditions de vie. Malheureusement, malgré tout ce qui est fait, l'on constate que certains pensionnaires continuent de végéter dans des conditions piteuses et critiques de vie qui forcent la curiosité. Pour ce faire, plutôt que de chercher des facteurs exogènes et explicatifs de la précarité dans laquelle se retrouvent certains de nos retraités, nous avons décidé de rechercher en quoi les concernés favorisent eux-mêmes le phénomène. L'envie de mener cette étude sous ce prisme est née de la conception de B. Dantier (2004) selon laquelle,

quand on cherche les conditions psychologiques des progrès de la science, on arrive bientôt à cette conviction que c'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique. Et il ne s'agit pas de considérer des obstacles externes, comme la complexité et la fugacité des phénomènes, ni d'incriminer la

*faiblesse des sens et de l'esprit humain [...]:
c'est dans l'acte même de connaître, intimement,
qu'apparaissent, par une sorte de nécessité
fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. (B.
Dantier, 2004, p4).*

Ainsi, désœuvrés pour la plupart, des retraités se retrouvent le plus souvent autour des tables de jeux. En les apercevant de loin, l'on pense a priori, à des jeux de belottes et/ou de distraction. C'est seulement lorsqu'on les approche, que l'on se rend compte qu'il s'agit des jeux érotiques au cours desquels, ces retraités misent de l'argent dans l'espoir d'en gagner plus.

Dans la plupart des grandes villes du Bénin, des retraités se livrent à divers jeux pathologiques. Parmi ceux-ci, l'on peut citer : le Loto sportif, le jeu de pools ; le jeu de tickets ; le jeu de cartes, localement appelé "Sipa" ou "Têté" ; le jeu de dés cubiques, le jeu de Ludo pour ne citer que ceux-là. Signalons que les trois premiers jeux cités sont ceux que l'Etat-même organise via la loterie nationale du Bénin (LNB) tandis que les tous derniers sont des initiatives privées d'individus, souvent de moralité douteuse. Il est important de préciser que le Loto Sportif est éclaté depuis le début de l'année 2004 en deux jeux à savoir le Loto Fortune (LF) et le Loto Star (LS). Le LF se joue les lundis, mardi, jeudis et les vendredis alors que le LS se joue tous les mercredis, samedis et dimanches. Tous les jours de la semaine sont donc mis à profit par les organisateurs de ces jeux avec à l'appui des séries de publicités pour occuper les accros. Il s'agit là d'une sorte de psychologie de bombardement qui ne laisse le choix à aucun sujet pour peu que celui-ci ait des tendances aux jeux de chance.

Plusieurs d'entre les retraités béninois développent ce comportement addictif qui ne leur permet que de gagner sporadiquement quelques miettes d'argent qui leur font croire que l'espoir est permis. En réalité, à y voir de près, on se rend compte que les structures organisatrices de ces jeux de hasard s'en sortent toujours mieux en matière de gain. Autrement, elles feraient faillite et fermeraient les portes. Contrairement donc à ce qu'elles véhiculent dans leurs spots publicitaires, il y a plus de perdants que de gagnants. Et les perdants sont les parieurs c'est-à-dire ceux qui misent de l'argent. Il ne s'agit donc pas d'un partenariat gagnant-gagnant comme le prétendent ces structures. C'est bel et bien un

partenariat +/- où il y a un gagnant et un perdant. Mais, le caractère additif empêche ces joueurs spéciaux de se rendre à l'évidence. La dépendance devient plus grande lorsque, le joueur gagne en un seul coup une somme dont le montant fait par exemple dix fois ce qu'il a misé ce jour. Ceci s'apparente à une sorte de "phishing" ou "hameçonnage" (P. Mennucci, 2006) qui permet de tenir le joueur. Il ne pousse pas loin sa réflexion afin de procéder à une comparaison entre ce qu'il vient de gagner et la somme arithmétique de tout ce qu'il a misé au paravent. Ce faisant, il se rendrait certainement compte qu'il s'en sort perdant. Mais, ce point ne le préoccupe guère. Cela semble d'ailleurs ne jamais être la préoccupation d'un sujet développant une addiction, quelle que soit sa nature. Et c'est le cas aussi de l'addiction aux jeux.

Pour des soucis de clarification, il convient d'inviter ici à ne pas confondre dépendance et addiction car, ces deux termes définissent des comportements différents respectivement face à la prise de substances psychoactives ou face à une activité. À en tenir seulement à la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC, 2012), la dépendance correspondrait à un déséquilibre du fonctionnement neurobiologique et ceci, à la suite d'une consommation quasi régulière d'une substance psychoactive. Ce déséquilibre prédispose à l'envie de consommer de nouveau la substance psychoactive afin de ne pas subir les effets désagréables et nuisibles, consécutifs à l'arrêt de sa prise. Il s'agit donc ici de retrouver son état normal initial, et non plus de se sentir mieux. L'addiction quant à elle serait un état de dépendance, soit à une substance ou soit à une pratique dont l'absence entraînerait par conséquent un malaise psychique et/ou physique, malgré la connaissance de ses effets nocifs et donc négatifs.

Ainsi, de l'avis de la FRC(2012),

le jour où un addict rate de miser, il n'est pas tranquille. Il se laisse aller à une auto culpabilisation qui témoigne justement de ce que l'addiction est liée à la vulnérabilité de l'individu face aux signaux de plaisir envoyés dans son cerveau (FRC, 2012, p. 5).

L'accro ne manque pas d'argument pour se convaincre d'avoir mal agit : « j'ai mal fait de ne pas jouer aujourd'hui » ; « et pourtant, j'étais sûr que cette combinaison sortirait » ; etc. sont les propos que les addicts prononcent souvent. L'accro pense que c'est son jour de chance et qu'il aurait certainement gagné, s'il avait joué. Par contre, il ne se rend pas compte que le fait d'être accro aux jeux d'argent explique qu'il n'ait pas souvent d'argent. Son état de dépendance l'empêche de voir dans ce sens. Il ne pouvait pas d'ailleurs en être autrement lorsqu'on sait que de façon générale, l'addiction ou la dépendance conduit souvent l'individu dans une sorte d'incapacité réflexive, le prédisposant à s'empêcher la consommation de la substance, bien qu'ayant connaissance des conséquences négatives qui s'en suivront. Il s'agit, selon la FRC (2012),

d'une pathologie qui se traduit par des comportements compulsifs incontrôlés et irraisonnés pouvant donc s'appliquer non seulement à des produits, mais aussi à des activités telles que le jeu, le sexe, l'exercice physique ou le shopping (FRC 2012, p. 9).

Des retraités dont le pouvoir d'achat est déjà limité parce que ne pouvant compter que sur leurs pensions de retraite, misent leur argent et se retrouvent les poches vides. Lorsqu'ils finissent de perdre leurs sous dans le jeu, ils ont le dos au mur et commencent à s'endetter. Des fois, cet argent emprunté ne sert pas à assumer les responsabilités conjugales, mais plutôt à aller jouer, avec l'espoir que la chance sera de leur côté. C'est un véritable engrenage dans lequel les accros aux jeux de hasard s'engouffrent. Du coup, leurs relations avec les partenaires au sein des foyers se dégradent. Des conflits naissent et les conduisent dans une vulnérabilité préoccupante. Et pourtant, ils continuent de s'adonner aux jeux.

De ce fait, la question se pose de savoir ce qui justifie l'addiction aux jeux d'argent de ces septuagénaires, considérés comme des personnes vulnérables en faveur de qui l'Etat central ne cesse de fournir des efforts en vue de faciliter l'existence ? En posant une telle question, nous avons comme objectif général de comprendre ce qui dans le temps, conduit ces retraités à une telle addiction aux jeux d'argent. De façon singulière, cette recherche vise à mettre en relief les tenants et les aboutissants de

l'accrochage aux jeux de chance. Ici, les tenants sont les motivations, aussi bien intrinsèques qu'extrinsèques qui suscitent des comportements addicts observés chez les sujets concernés. Les aboutissants étant, quant à eux, les retentissements psychologiques que le phénomène engendre sur leur vie de couple. Trois axes ont permis d'arriver à cette fin. Dans un premier temps, nous avons essayé de décrire la démarche méthodologique adoptée pour le recueil des données. Ensuite, nous avons procédé à la présentation et à l'analyse des données recueillies. Enfin, les résultats obtenus sont interprétés et confrontés à ceux d'autres chercheurs.

2- Outils, techniques et méthodes de recherche

Un échantillon de 120 individus a été déterminé à travers la formule de Davy (2000) et à l'usage d'un guide d'entretien administré à six sujets dont les cas les plus significatifs sont présentés dans ce travail.

En effet, selon Davy (2000), la taille d'un échantillon peut être déterminée à travers la formule :

$$N = n = t^2 \times p \times (1-p) / m^2$$

- n : Taille d'échantillon minimale ;
- t : Niveau de confiance (la valeur type du niveau de confiance de 95 % sera 1,96)
- p : désigne la proportion estimée de la population qui présente la caractéristique de l'étude ;
- m : Marge d'erreur.

Si le niveau de confiance est égal à 95%, alors la marge d'erreur est de 5%.

Les 120 individus sont soumis au test de dépendance aux jeux de hasard et d'argent, adapté du DSM IV. Ce test comporte dix items à réponse **oui** ou **non**, conçus de façon à ce qu'au-delà de 4 réponses positives, le sujet soit déclaré d'être très probablement un joueur pathologique. Ces items se présentent ainsi qu'il suit :

1- Etes-vous préoccupé de manière constante par des expériences de jeu, passées ou à venir, ou par des moyens d'amasser de l'argent pour jouer ?

- 2- Avez-vous besoin de jouer avec des sommes d'argent de plus en plus élevées pour atteindre l'état d'excitation désiré?
- 3- Avez-vous fait des efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter de jouer ?
- 4- Etes-vous agité ou irritable lors de tentatives de réduction ou d'arrêt de la pratique du jeu ?
- 5- Jouez-vous pour échapper aux difficultés de la vie ou à des humeurs indésirables ?
- 6- Après avoir perdu, retournez-vous jouer pour essayer de vous refaire (recouvrer vos pertes) ?
- 7- Avez-vous menti à votre famille et à vos relations pour dissimuler l'ampleur réelle de vos habitudes de jeu ?
- 8- Avez-vous commis des actes illégaux (fraudes, falsifications, vols, détournements de fonds) pour financer la pratique du jeu ?
- 9- Avez-vous mis en danger ou perdu une relation affective importante, un emploi, des possibilités d'études ou de carrière à cause du jeu ?
- 10- Vous arrive-t-il de compter sur les autres pour obtenir de l'argent et vous sortir de situations désespérées à cause du jeu ?

Toutefois, avant d'administrer le test, il aurait fallu identifier les sujets. Pour cela, nous avons organisé des descentes à plusieurs postes de jeux où, nous expliquons aux parieurs ou joueurs rencontrés sur les lieux, chaque fois que cela était nécessaire, le but de notre présence. Les fruits de ces envolées méthodologiques sont consignés dans différents tableaux en vue de rendre beaucoup plus lisibles ces données. Cette méthodologie a permis de dénombrer parmi les sujets interrogés, des accros aux jeux

pathologiques. Ensuite, dès que le statut d'accro est confirmé, nous essayons de descendre au domicile des sujets, pour organiser sur rendez-vous, des entretiens semi-dirigés avec les épouses de ceux d'entre eux qui en ont encore. Pour ceux ou celles qui n'ont plus de conjoint(e) et qui mènent une vie de célibat, des entretiens ont été organisés avec l'entourage immédiat pour savoir les mobiles de la séparation des membres du couple et le mode de vie des sujets concernés. Ces entretiens ont été tout le temps appuyés par des observations directes *in situ* et aussi par des lectures corporelles des sujets interrogés. À ce sujet, une grille d'observation a été conçue.

Pour des raisons éthiques, nous avons évité de faire usage des vrais noms des sujets dans le texte. Toutefois, pour respecter la forme de présentation des verbatim, nous avons essayé d'utiliser des initiales des noms et prénoms des individus interrogés. Cela a permis de masquer un tant soit peu leur identité réelle. Pour l'analyse des données, nous avons utilisé un différenciateur sémantique d'Osgood comportant sept échelles à savoir : Très dépendant- Dépendant- Peu dépendant- Ni dépendant, ni indépendant- Moins dépendant- Non dépendant- Indépendant- Pas du tout dépendant. Il paraît nécessaire de rappeler à cette étape que le différenciateur sémantique d'Osgood fait partie des outils peu usités. Il s'agit d'une grille avec des antonymes que les individus sont invités à remplir en fonction d'un stimulus très souvent inducteur. Ce différenciateur a été administré aux conjointes ou aux personnes proches des addicts. Aussi, une analyse de contenu de type harrisien a été nécessaire pour ressortir le lien existant entre la perception qu'ont les épouses de leur partenaire aux jeux pathologiques d'argent et le climat qui règne dans le foyer. Cette méthodologie a permis d'avoir des données et de procéder à leur analyse.

3- Présentation et analyse des données.

Dans cette rubrique, les données sont concomitamment présentées et analysées.

3-1 Fréquence d'apparition des items les plus récurrents issus de l'administration du test de dépendance aux jeux de hasard et d'argent (adapté du DSM IV)

Au terme de l'administration du test, il ressort que sept des dix items ont obtenu une réponse affirmative chez tous les accros. Il s'agit des items 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 10. Ces items, de même que leur fréquence d'apparition se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau I : Fréquence d'apparition des items les plus récurrents

Items	Nombre de personnes ayant répondu oui sur les 120 enquêtés	Fréquence en %
Etes-vous préoccupé de manière constante par des expériences de jeu, passées ou à venir, ou par des moyens d'amasser de l'argent pour jouer ?	112	93,33
Avez-vous besoin de jouer avec des sommes d'argent de plus en plus élevées pour atteindre l'état d'excitation désiré ?	89	74,17
Jouez-vous pour échapper aux difficultés de la vie ou à des humeurs indésirables	82	68,33
Avez-vous fait des efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter de jouer ?	114	95,00
Après avoir perdu, retournez-vous jouer pour essayer de vous refaire (recouvrer vos pertes) ?	109	90,93
Avez-vous menti à votre famille et à vos relations pour dissimuler l'ampleur réelle de vos habitudes de jeu ?	93	77,50
Vous arrive-t-il de compter sur les autres pour obtenir de l'argent et vous sortir de situations désespérées à cause du jeu ?	80	66,66

Source : Données de terrain, mars 2020

La fréquence la plus faible est de **66,66 %** et la plus élevée est de **95,00 %**. La première fréquence citée est largement au-dessus de la moyenne théorique de 50% et la plus élevée est pratiquement proche de 100% et concerne l'item : "Avez-vous fait des efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter de jouer" ? Ces différentes fréquences d'apparition des sept items les plus récurrents montrent à suffisance que les sujets interrogés sont bien dépendants aux jeux de hasard. En effet, testés sur 120 personnes, tous ces sept items ont reçu des réponses affirmatives de la part de plus de la moitié des interlocuteurs.

Tableau II : Résultats de l'administration du différenciateur sémantique d'Osgood

Echelles du différenciateur	Oui		Nbr
	Nbr	% Ct	
Très dépendant	29	24,17	0
Dépendant	60	50	0
Peu dépendant	11	9,17	0
Ni dépendant, ni indépendant	5	4,17	0
Peu indépendant	0	0	7
Indépendant	0	0	5
Totalement indépendant	0	0	3
Total	105	87,50	15

Source : Données de terrain, avril 2020

Au total, 100 personnes sur 120 déclarent que les sujets interrogés sont, d'une manière ou d'une autre accros aux jeux de hasard contre 15 qui estiment que ces sujets ne sont pas dépendants. À côtés de tous ces chiffres, seulement 5 personnes c'est-à-dire 4,17% gardent une neutralité sur le statut d'accro ou non accro des sujets enquêtés.

3-2 Répercussions psychosociales de l'addiction aux jeux d'argent sur les couples

Dans cette partie du travail, il est question de passer en revue les différents facteurs qui témoignent de l'effectivité des répercussions psychosociales sur les couples du fait de l'addiction aux jeux d'argent.

3-2-1 Conflits au sein des couples

L'un des facteurs qui provoquent fréquemment des conflits au sein des couples est l'indisponibilité à répondre aux sollicitations des épouses. En effet, tout au long de la journée, les sujets addicts au jeu de loto sportif par exemple passent d'important temps à chercher les combinaisons de numéros ayant la plus forte probabilité d'apparition et donc susceptibles de faire gagner. Ceux qui jouent au jeu de cartes, passent le plein de leurs temps assis devant la table du jeu. Pendant tout ce moment, les sollicitations de la partenaire restent sans suite. Cette situation conduit fréquemment à des mésententes au sein du couple et finissent par prendre l'allure d'un conflit latent surtout quand la maîtresse de la maison décide de ne pas en parler. Les deux membres du couple vivent ainsi dans la même concession et sous le même toit sans que l'un ne se préoccupe de la situation de l'autre. Cette tangible réalité apparaît dans le verbatim de dame H. V. (59ans) qui a laissé entendre :

je ne trouve pas utile de continuer à perdre mon temps pour tenter de ramener à la raison un papa retraité qui reste tout le temps sourd aux appels. Depuis que j'ai remarqué chez lui cette dépendance aux jeux d'argent, j'ai fait tout ce qui est de mon devoir pour faire comprendre à mon mari qu'il gaspille le peu d'argent qu'il a et qui devrait servir à répondre aux besoins de la maison. Mais hélas ! Et quand c'est comme ça, Puff (Sic.) (H. V., couturière, *Xwladodji*, 59ans).

Ce résultat cadre parfaitement avec ceux de A. Goodman(1990) dont l'un des neuf critères de diagnostic de l'addiction se trouve être *l'importante*

perte de temps passé à préparer le comportement, à le réaliser ou encore à récupérer de ses effets.

3-2-2 Des conflits latents aux conflits ouverts, passant par des tentatives de réconciliation

Lorsque de telles situations se produisent, la femme fait appel aux parents ou aux amis proches de son mari, pour que ceux-ci essayent de l'amener à contrôler, réduire ou arrêter de jouer. Pendant ce temps de médiation, le conflit reste latent. Mais quand elle se rend compte que tous les efforts déployés sont vains, elle durcie sa position et va des fois jusqu'à ne plus proposer à manger à son mari, accro. L'une des conséquences de l'exécution d'une telle décision reste que le mari commence par manger dans les restaurants de fortune érigés dans tous les coins de la rue avec tout ce que cela comporte comme risque : risque d'intoxication alimentaire, risque d'insatisfaction de ses réels besoins alimentaires, etc. Selon l'interlocuteur A. R., 56 ans :

le risque que courent les retraités qui continuent de manger aux bords des voies est incommensurable. Etant déjà d'un certain âge, leur organisme n'est plus en mesure de résister face à certaines intoxications. Or, nous savons tous que la plupart des vendeuses de nourritures utilisent certains additifs alimentaires tels que les cubes, le glutamate, des tomates en boîte etc. qui sont certes, des exhausteurs de goût mais qui seraient très nuisibles à la santé. (A. R., Enseignante, *Gbédromèdé*, 56 ans).

Parmi les risques liés au fait pour un mari de manger dehors, il y a celui fatal de le voir succomber aux charmes d'une autre femme. Cette affirmation ressort clairement des propos de monsieur T.B, (68ans) :

L'autre risque que courent les retraités qui fréquentent ces lieux est de tomber sous les charmes des vendeuses qui sont à la recherche d'un homme. Ces

vendeuses leur font manger de n'importe quoi pour les fidéliser et ce, avec tous ce que cela comporte comme danger. (T.B., ancien secrétaire, *Midombɔ*, 68ans).

Pour ce qui est des jeux de Loto, il convient de signaler qu'à en croire les propos de Monsieur S.R. (69 ans), ces jeux ne manquent pas de calcul. En effet, selon cet interlocuteur, l'on peut identifier avec une certaine probabilité les numéros qui ont le plus de chance d'apparition. Selon lui,

par des combinaisons, vous pouvez arriver à imaginer les numéros susceptibles de sortir et il suffit de miser 200 fcfa pour gagner 50.000 fcfa soit 250 fois la mise. Autrement dit, une mise de 1000 fcfa seulement vous permettra d'empocher 250.000 fcfa, ce qui fait tout au moins le double ou le triple de certaines pensions de retraités au Bénin. (T.R., Professeur retraité de mathématiques au secondaire, Zogbo, 69 ans).

3-3 Exposé d'un cas d'agent retraité de l'EX-SOBEMAP

Dans cette rubrique, nous avons présenté un cas, sélectionné à cause de sa significativité sur l'ensemble de tous les autres.

3-3-1 Présentation du cas

Monsieur A. D. est âgé de 62 ans et est un agent de l'ex-SOBEMAP admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite depuis 7ans. Du groupe sociolinguistique Wla, il vit en séparation de corps avec la mère de ses six enfants. Monsieur A. D. est alcoololo-dépendant. Il aime particulièrement l'alcool local, fabriqué à base du vin de palme et appelé "*Sodabi*" au Bénin. Fumeur de cigarette, Monsieur A. D. est fréquent dans un kiosque, situé à environ 20 mètres d'un point de jeux de la LNB où

dame A. S. (la cinquantaine) vend de *sodabi*, de la cigarette, de la cola et autres stupéfiants.

Motif de la séparation d'avec sa femme

Incapacité à assumer ses responsabilités conjugales et de père, le tout ponctué par une agressivité verbale.

3-3-2 Histoire du cas

Monsieur A. D. a perdu très tôt sa mère et est devenu orphelin depuis l'âge de 8 ans. Il a vécu avec son père dans une famille que celui-ci a recomposée à *Wlacodji* dans le 5^{ème} arrondissement de Cotonou. De niveau 4^{ème}, Monsieur A. D. déclare :

si mon père s'était bien occupé de moi, j'aurais été loin dans mes études. Déjà en 5^{ème}, je me suis pris en charge. Et pour cela, il faut que je sèche les cours pour aller chercher un peu de sous au port autonome de Cotonou en aidant les pêcheurs à embarquer ou à débarquer leurs filets et autres instruments de pêche. Cela me permettait d'avoir de quoi me nourrir à l'école le lendemain. C'est dans ces conditions que j'ai pu réussir pour passer en classe de 4^{ème} au collège d'enseignement général de *Dantokpa*. Mais, en 4^{ème}, les difficultés étaient devenues tellement grandes que des fois, il m'arrivait de passer la nuit à l'intérieur du port de pêche. Et cette situation ne semblait pas du tout préoccuper ni mon père, ni sa nouvelle femme. Je dois signaler qu'à cette époque, on rencontrait beaucoup de gens en déperdition au port de Cotonou. J'ai fini par me faire ami à deux jeunes gens comme moi. Je misais de l'argent

pour jouer dans l'optique d'en gagner plus ; car, de l'argent, j'en avais grand besoin ! (A. D., agent de liaison à la retraite, Cotonou, 62ans).

À 17 ans, Monsieur A. D. était accusé de vol des parures de valeur de sa marâtre. Il clame son innocence. Mais, l'un de ses deux amis soutient que c'est bien lui qui est à la base de la disparition de ces bijoux. Le lendemain, il sort de la maison paternelle et élit désormais domicile au port où il séjourna pendant plus d'une décennie. Treize années plus tard, c'est-à-dire au moment où il atteignait ses 30ans, au profit d'un recrutement au port, il a été accepté à l'ex-SOBEMAP où il a travaillé pendant 25ans. Signalons qu'à l'âge de 26 ans, il s'est marié à une femme *xwla*, donc de même groupe sociolinguistique que lui-même.

Tout au long de sa carrière, Monsieur A. D. ne cessait de jouer aux jeux de hasard. Il lui arrivait régulièrement de passer de l'argent au près du caissier pour jouer. Mais cette situation serait inconnue de sa femme qui vendait de la nourriture devant la devanture du port autonome. Une fois à la retraite, et n'ayant plus la possibilité d'aller emprunter de l'argent au près du caissier de sa structure de travail, il s'est rabattu sur sa femme chez qui, il passait régulièrement de l'argent avec lequel il jouait, buvait de l'alcool et fumait. Lorsque sa femme s'en est rendu compte, elle a commencé par opposer un refus catégorique à ses demandes de prêt. Et quand cela se passe ainsi, c'est des coups et blessures qui s'en suivent.

3-3-3 Sémiologie

Monsieur A. D. est un exemple type d'homme addict. Il semble commencer à jouer aux jeux de hasard depuis ses multiples séjours au port autonome de Cotonou. Les deux amis qu'il s'est fait ont constitué pour lui des exemples à suivre. Sa dépendance vis-à-vis des jeux d'argent remonte donc depuis son jeune âge. Son cas nous montre bien qu'à côté de l'addiction aux jeux, Monsieur A. D. est auteur de violences basées sur le genre. Le sujet présente également une tendance aux produits psychotropes tels que l'alcool, la cola etc. La proximité de son lieu de travail avec le kiosque de dame A. S. (la cinquantaine) a facilité et renforcé en lui sa dépendance aux jeux de hasard. C'est un parieur quotidien de pari tiercé quarté. Chez le sujet sélectionné, de nombreux comportements semblent présenter des caractéristiques communes aux

toxicomanes sans toutefois se limiter aux seules conduites consistant à consommer tel ou tel produit dangereux et nuisible pour la santé. On y retrouve par exemple, toutes les formes de toxicomanies sans drogue chez Monsieur A. D.. Ce comportement cadre avec ce que M. Valleur et D. Velea (2002) appellent « addictions comportementales » et dont le jeu pathologique en est l'exemple le plus connu et le moins discuté avec sa femme au paravent.

Il n'hésite pas à mettre la main dans l'argent d'autrui pour jouer. Cette habitude est restée en lui et tout se passe dans sa tête comme s'il a la certitude de gagner. Les petits gains qu'il obtient de temps à autres constituent d'ailleurs des renforçateurs du phénomène. Ses mésententes avec sa femme s'expliquent donc parfaitement et justifie son statut d'accro.

4- Discussion

Les résultats obtenus montrent clairement que l'addiction aux jeux d'argent, n'est que l'aboutissement de la tendance des sujets, à jouer au début pour se faire de l'argent afin de faire face à certaines charges. Leur souci est, entre autres de gagner de l'argent pour payer des dettes et réaliser des projets. Ce résultat cadre bien avec ceux obtenus par M. Lejoyeux (2009) et selon lesquels, *« de nos jours, le terme d'addiction est utilisé pour désigner un processus dans lequel un comportement, censé soulager un mal être, finit par devenir difficilement contrôlable et se maintient malgré ses conséquences négatives sur le sujet. Ce point de vue va, non seulement parfaitement avec celui de M. Reynaud (2007) mais également, il cadre bien avec la position de E. Loonis (2002). En effet, pour M. Reynaud (2007), les addictions comportementales telles que le jeu pathologique ou l'hypersexualité font appel aux mêmes stimuli que la prise de substances psychoactives sur le cerveau de l'individu dépendant. Dans ce même sens, E. Loonis (2002) évoque que, l'hédonisme et le soulagement éprouvés lorsque l'activité est pratiquée sont les mêmes que lors de la consommation de substances. Ces deux résultats sont observés au niveau de tous les addicts avec qui nous avons eu des entretiens au cours de cette étude. Pour la plupart, ils ont estimé qu'ils ne savent pas ce qui les pousse à miser de l'argent dans ces jeux. Toutefois, lorsqu'ils arrivent à gagner, ils éprouvent une satisfaction, ne serait-ce que morale et sont contents d'eux-mêmes. Ici, il est important de préciser que même si les concepts utilisés pour justifier*

leur caractère additif varient d'un interlocuteur à un autre, l'on peut retenir en guise de synthèse que les addicts agissent, parce que poussés par une pulsion interne que certains d'entre eux attribuent à des forces maléfiques. On retrouve ainsi, les stimuli dont parle M. Reynaud (2007) et également le soulagement évoqué par E. Loonis (2002) quand le jeu est concluant. En outre, les conclusions de V. Mazur (2012) sur les addictions et la question des conduites, trouvent dans notre étude tous leurs sens car, à partir du moment où l'individu, à lui-même n'arrive pas à maîtriser la pratique de l'activité et souffre quand il fait autre chose que cela, on est bien dans un cas d'addiction. Exactement comme l'a décrit C. Bucher (2009), cette non maîtrise de soi conduit les sujets à s'endetter pour jouer. Nous pouvons donc conjecturer que l'activité mnésique ou même la simple proactivité mentale de l'expérience, mais aussi de son contexte, de son environnement et surtout des personnes liées à sa pratique ont plus de chance de stimuler les neurones généralement impliqués dans le système de récompense.

Aussi, les observations faites permettent de se rendre compte que les agissements des accros aux jeux de chance, confirment la pertinence des écrits de A. Goodman (1990) dont l'essentiel à retenir est qu'il est pratiquement impossible au sujet addict de résister à l'impulsion d'entreprendre un comportement spécifique. Le sujet a toujours une sensation croissante de tension qui augmente avant qu'il ne débute le comportement. Et pendant toute la durée du comportement, l'addict sent du plaisir ou de soulagement. Dans ce sens, il convient de noter que nos résultats sont en phase avec ceux de M. Valleur (2004) selon lesquels :

des facteurs peuvent être considérés comme tenant aux jeux : Ainsi, certains types de jeux sont plus addictifs que d'autres : la proportion de joueurs problématiques semble plus élevée parmi les joueurs s'adonnant à des jeux tels que les machines à sous, les jeux de table en casino, les loteries électroniques. À l'inverse, les loteries et les jeux à gratter auraient un potentiel addictif moindre (M. Valleur, 2004, p.18).

Le caractère dit addictogène (A. Perniaux, J. Billieux et G. Devos, 2018) de certains jeux serait lié au délai court entre la mise et le résultat, et à la

fréquence élevée des parties possibles. Par ailleurs, du fait de leur présentation, les lotos créent un mirage au niveau de l'accro et le laissent penser qu'il a « presque gagné », l'incitant ainsi à jouer de nouveau chaque fois. C'est aussi le cas des machines à sous qui donnent souvent à voir des combinaisons gagnantes incomplètes, ou encore les symboles juste au-dessus ou en-dessous de ceux qui sont sortis. Et à force de s'inscrire dans cette logique qu'est de gagner de l'argent pour réaliser des projets, il devient addict. Ce résultat corrobore d'ailleurs bien le point de vue donné par Lejoyeux (2009) sur le contenu du terme d'addiction quand il estime que de nos jours, le terme est utilisé pour désigner un processus dans lequel un comportement, théoriquement censé de soulager un mal état d'être devient complexe et très délicat à contrôler par le sujet du fait de ses nombreuses conséquences négatives.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de souligner que les retraités dont les pensions sont en elles-mêmes déjà trop maigres et qui de surcroît se livrent aux jeux pathologiques d'argent se compliquent l'existence en mettant leurs sous dans les mises. Cette réalité semble expliquer en partie, le fait que les différentes mesures que prennent les gouvernements pour leur faciliter la vie, passent pour la plupart des temps sans effet. Ceci est d'autant préoccupant lorsqu'on sait que l'addiction aux jeux d'argent est un asservissement d'un sujet à une activité dont il a contracté l'habitude par un usage plus ou moins répété. Elle présente quasi pratiquement les mêmes effets que les addictions avec consommation de produits psychotropes, à la seule différence qu'elle ne plonge pas le sujet dans un état second. Elle a des répercussions sociales durables et significatives dans la vie des personnes et des couples : isolement, marginalisation, stigmatisation, déscolarisation des enfants, perte d'emploi, problèmes financiers, séparation de conjoints, exclusion sociales, banditisme, etc. Ces retraités addicts en arrivent là, parce qu'ils étaient des agents qui misaient déjà dans les jeux pendant qu'ils étaient en fonction. Ils commencent à jouer, généralement par mimétisme et/ou par ambition. Certains contractent des dettes pour jouer ; d'autres, ceux qui gèrent des caisses dans leurs unités de travail ou par qui passent des entrées dans les caisses y mettent la main pour soutirer de l'argent, qu'ils investissent dans les jeux, pensant qu'ils en gagneraient beaucoup plus qu'ils n'en ont misé. Cette dernière attitude conduit souvent les auteurs dans des situations

déliçates qui aboutissent hélas, soit à la prison, soit à la perte du travail, soit encore à la prison avec rupture de contrat. Dans un cas comme dans l'autre, les addicts deviennent financièrement vulnérables. Ils n'arrivent plus à assumer leurs responsabilités vis-à-vis des partenaires, ce qui explique bon nombre de conflits enregistrés au sein des couples. Les répercussions psychosociales de l'addiction aux jeux d'argent sur les couples de retraités sont donc nombreuses dans la ville de Cotonou. Par conséquent, cette situation très préoccupante devrait appeler à l'intervention des psychologues sociaux, soit pour des prises en charge, soit pour des séances de sensibilisation afin d'inhiber cette tendance aux jeux pathologiques.

Références bibliographiques

APA (1994), *DSM-IV: Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, Washington DC, APA.

Bucher Christian (2009), *La dette jusqu'à payer de sa personne*, *Psychotropes*, 15(3), pp. 9-17, <https://www.cairn.info/revue-psychotropes-2009-3-page-9.htm>.

Dantier Bernard (2004), Gaston Bachelard, *Les obstacles épistémologiques*, 21 juillet 2004.

FRC (2012), *Quand mon cerveau devient accro....* Neurodon.

Freud Sigmund (1905), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris : Gallimard, 1962.

Freud Sigmund (1914), « Introduction au narcissisme », In *La vie sexuelle*, Paris : PUF, 1969.

Goodman Aviel (1990), *Addiction: Definition and implications*, *British Journal of Addiction*, 85, 1403-1408.

Lejoyeux Michel (2009), *Du plaisir à la dépendance : Nouvelles addictions, nouvelles thérapies*, Éditeur : Grasse.

Loonis Eric (2002), *De la gestion hédonique, prolégomènes à une hédonologie*, *Psychologie Française*, 47(4), 83-93.

Mazur Virginie (2012), « Les addictions et la question des conduites », In *L'Aide-mémoire de psychologie médicale et de psychologie du soin*.

Mennucci Patrick. (2006), *Les théories de phishing ou "l'hameçonnage"*.

Perniaux Alexandre, billieux Joël et devos Gaëtan (2018), « Inhibition et addictions comportementales », In *revue systématique-dial.uclouvain.be*.

Reynaud Michel (2006), *Propos recueillis par Martine Perez*, Publié le 17/04/2006 à 06:00, mis à jour le 15/10/2007 à 20:32, Consulté le 05/07/2021.

Valleur Marc (2004), « D'après le jeu pathologique », In *TOXIBASE*, PUF, 1997.

Valleur Marc et Velea Dan (2002), « Les addictions sans drogue(s) », In *Toxicobase*, 6. <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/toxicomanies/textes/addictionssansdrogues.pdf>.